

 Commission Règles et qualité REF : CNIG 2025.019	Groupe de Travail animé par : 
GT Fabrique des standards COMPTE-RENDU DE REUNION (visioconférence)	
Objet : Réunion du GT Fabrique des standards du mardi 10/07/2025 de 9h30 à 11h30.	

Ordre du jour :

1. Point d'information
2. Réflexion sur les outils
 - a. Recensement
 - b. Stratégie (financement, référencement, etc.)
3. Prochaines étapes

Liste des participants

Animateur : Alexis LEAUTIER - MTE/CGDD

Pierre LAULIER - CNIG

Gilles CEBELIEU - IGN

Arnaud GALLAIS – CEREMA

Clément JAQUEMET – MTE/CGDD

Pierlou RAMADE – DINUM

Benoît MORANDO – CNIG

Nicolas PY – IGN

Bruno IRATCHET - REALIA

Relecture du compte-rendu	11/07/2025	Les participants.
Validation du compte-rendu	18/07/2025	
Prochain rendez-vous le 02/10/2025 de 14h à 15h30		

1. Point d'information

Ecolab prévoit de lancer un appel à standardisation en lien avec les organismes concernés (IGN, ANCT, CEREMA, ADEME, DINUM, etc.) afin de viser à la production de livrables intermédiaires, préalables à la création de standards. L'appel porterait sur une thématique à identifier, et prendrait un format court (sprint, hackathon, etc.). Les étapes suivantes sont envisagées :

- Été 2025 : brainstorming sur la forme et les thématiques ;
- Été 2025 : Identification de thématiques prioritaires ;
 - Par opportunité : partenaire, financement, existant à valoriser,
 - Par priorité : urgence écologique, priorité réglementaire ou politique.
- S2 2025 : Appel à manifestation d'intérêt sur les thématiques choisies ;
- S1 2026 : Lancement de l'appel et organisation de l'événement (sprint, hackathon, etc.) ;
- S2 2026 : Accompagnement au déploiement.
- S1 2027 : Renouvellement de l'appel.

Discussions :

Nicolas est en accord sur la difficulté éprouvée : l'adoption de standards est une démarche de conduite du changement comprenant des frictions. Il attire l'attention sur le risque que les productions ne soient pas utilisées *in fine*, et indique qu'il faut accompagner les acteurs pour qu'ils les utilisent, notamment en intégrant les standards directement dans les outils et les pratiques. Il attire l'attention sur le risque à sur-favoriser un standard communautaire. Le nombre de structures capables (ayant l'intérêt et disposant du temps et des compétences) de contribuer à l'élaboration d'un standard est très faible. Partir d'un modèle porté par un acteur fait gagner du temps mais ne peut être considéré comme représentatif et l'absence de critique ne peut être directement considérée comme une validation implicite.

Arnauld interroge les enjeux de cette démarche, par rapport au processus CNIG et à la "Fabrique des standards"

Benoît indique ses questionnements sur l'approche : l'articulation du projet avec le CNIG n'est pas claire, et le projet ne doit pas conduire à court-circuiter l'approche par le consensus du CNIG. Une réunion Ecolab x SG du CNIG sera organisée pour en discuter.

2. Réflexion sur les outils

a. Recensement

Le recensement des outils est discuté étape par étape.

Les points suivants sont remontés :

- L'utilisation d'un Kanban pourrait être recommandée plutôt qu'un Gantt qui est trop complexe pour les travaux d'un GT.
- La suite numérique de l'Etat, et généralement les outils développés par les services publics devraient être utilisés et recommandés. Leur accès en dehors de l'administration peut poser problème, dans ce cas le SG devra fournir les accès. Un point d'attention sur la charge induite est soulevé.
- Sur l'organisation de réunions (timing, tenue de l'ordre du jour, etc.), Nicolas recommande d'utiliser son modèle de conducteur de réunion à préparer en amont des réunions.
- Promouvoir les outils des organismes associatifs comme Framasoft n'est pas souhaitable sans une contrepartie apportée par l'Etat. **Le GT décide de les contacter pour en discuter avec eux.**
- Les recommandations devraient viser à uniformiser les pratiques, en restant facultatives. C'est notamment le cas des outils de développement comme [Visual Studio](#), [DBeaver](#) ou [Notepad++](#).
- Un outil d'animation de réunion et d'intelligence collective semble être une nécessité, quitte à payer une licence (la suite numérique ne travaille pas à ce type d'outil).
- Plus généralement, une estimation des licences pour les outils référencés devra être faite après avoir priorisé les besoins (à noter que pour Enterprise Architect par exemple, il faut compter 850€ pour 3 licences). Concernant le budget, celui du CNIG dépend du CGDD, ce qui n'offre pas beaucoup de flexibilité. Une autre situation courante est de s'appuyer sur les outils à disposition du pilote du GT et/ou de l'animateur des réunions, qui disposent de leurs propres outils. Le financement est alors laissé à la discrétion du GT.
- Concernant les outils de l'Etat, ils ne sont pas toujours accessibles pour les participants, mais le CNIG peut donner accès quand c'est nécessaire.
- Il est proposé de se reposer sur [les outils du SEMIC et leur recommandations](#) autant que possible. Si ces outils nécessitent un hébergement, celui-ci pourrait être assuré par le ministère. Gilles et Arnauld sont intéressés par Papyrus (outil de modélisation UML avec des capacités d'export XMI) et sont d'accord pour tester cet outil lorsqu'ils le pourront.
- Pour des besoins de modélisation sans export XML, Arnauld recommande [UMLetino](#).
- Sur la question de l'archivage, la DNUM s'en charge comme pour les autres sites du MTE. Ce point est à vérifier par le SG, qui s'assure

également que le standard et les documents de travail sont bien hébergés sur le site.

- Pour la suite, les recommandations pourraient suivre les 4 niveaux suivants (sur une page dédiée, plutôt que dans une section par étape) :
 - 1. Recommander la suite numérique et les outils de l'état,
 - 2. Recommander d'utiliser certaines solutions libres et gratuites,
 - 3. Proposer un outil payant dont la licence serait payée par le CNIG,
 - 4. Pour des besoins spécifiques, le choix est laissé au GT.
 - Les outils non recommandés devraient également être recensés.

Sur le respect des données personnelles, Benoît souhaite que des recommandations et des outils pour faciliter la réponse aux obligations soient proposés. Le GT considère que les obligations à respecter et les risques sont minces, mais que le sujet devrait être abordé. Benoît propose que le SG se charge généralement du respect des obligations RGPD par les outils proposés, et que des recommandations basiques soient données pour les traitements des GT (notamment pour le traitement de données sensibles, ce qui est rare). Arnaud propose qu'un délégué à la protection des données soit identifié au CNIG.

Conclusions :

- Le GT poursuit le recensement dans le tableau et identifie les outils recommandés (ajout des colonnes « outil préconisé » et « ressources nécessaires »),
- Les besoins liés de financement (pour une licence ou pour un développement) seront ensuite évalués,
- La question sera abordée au prochain Conseil plénier du CNIG du 16 septembre, dans le cadre de la présentation de suivi de la Fabrique des standards
- Alexis résumera ces informations dans une page dédiée du Gitbook en suivant les 4 niveaux précisés ci-dessus,
- Alexis contacte Framasoft sur la question du référencement de leurs outils.

b. Stratégie (financement, référencement, etc.)

La stratégie a été discutée au point précédent.

En conclusion, Alexis vérifie les possibilités de financement auprès du CGDD.

3. Prochaines étapes

Il est proposé de tenir le conseil plénier informé des avancées du GT (y compris sur les outils et de sensibiliser aux éventuels futurs besoins de financement), mais sans faire de demande de licence à ce stade.

⇒ Prochaine réunion le **2 octobre de 14h à 15h30**